



Saisie les meubles urgent

Par **Meli2016**, le **07/09/2017** à **19:35**

Bonjour

J'ai reçu un courrier disant qu'un huissier viendrait saisir les meubles ce lundi chez moi si je ne payais pas la somme de 1827€ étant une jeune maman je ne peux verser cette somme en une fois. J'ai déjà versée 600€ pensez vous que les acomptes versé pourront faire changer les choses?

Merci de votre réponse.

Par **BrunoDeprais**, le **07/09/2017** à **20:43**

Bonsoir

Il faudrait savoir ce qu'il y a dans ce courrier.

Au pire ça vous laisse les temps de cacher vos meubles.

Par **cocotte1003**, le **08/09/2017** à **05:11**

Bonjour, l'huissier ne peut saisir vos meubles que s'ils a un titre exécutoire. Avant de le laisser faire l'inventaire, demandez le. S'ils l'a, il faudra demander un échancier pour régler cette dette en sachant qu'il vous faudra impérativement vous y tenir, cordialement